

Centre de Loisirs

Fiche d'inscription

1^{ère} semaine du lundi 20 octobre au vendredi 24 octobre 2025

2^{ème} semaine du lundi 27 octobre au vendredi 31 octobre 2025

Accueil échelonné : Matin de 8h à 9h / Soir entre 17h et 18h

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au :
Vendredi 26 septembre 2025

ENFANT

Nom : Prénom (s) :

Né (e) le : / / Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

RESPONSABLES LEGAUX

Père Mère Tuteur légal Responsable moral (barrer la mention inutile)

Nom : Prénom :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Courriel :

Adresse : **(si différente de celle de l'enfant)**

Code postal : Commune :

Père : Employeur Téléphone travail :

Mère : Employeur Téléphone travail :

Tuteur légal : Employeur Téléphone travail :

ALLOCATIONS FAMILIALES

Régime Général : ☐ Oui ☐ Non Régime particulier (MSA, ...) ☐ Oui ☐ Non

N° Allocataire CAF : Centre Payeur :

ASSURANCE DE L'ENFANT

Assurance Individuelle Accident 2025-2026 / Compagnie :

Joindre une attestation d'assurance ou photocopie de l'assurance individuelle accident (sauf si déjà fourni)

La municipalité bénéficie du soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime

INSCRIPTION DE L'ENFANT

	Cocher les dates choisies	Tarif appliqué en €
1^{ère} semaine Du lundi 20 octobre au vendredi 24 octobre 2025		
2^{ème} semaine Du lundi 27 octobre au jeudi 31 octobre 2025		
	MONTANT TOTAL DU :	

**Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.
L'inscription doit être accompagnée du règlement.**

Tarifs pour 1 semaine (= 5 jours) :

	Habitants de Saint-Aubin-Épinay	Hors commune
Minima : (P) est < à	50 €	65 €
Maxima : (P) est > à	80 €	105 €

Tarifs de la 2^{ème} semaine (sans le jour férié du 1^{er} novembre = 4 jours) :

	Habitants de Saint-Aubin-Épinay	Hors commune
Minima : (P) est < à	40 €	52 €
Maxima : (P) est > à	64 €	84 €

Les tarifs sont applicables pour un engagement à la semaine (généralement 5 jours), selon la formule de calcul suivante :

$$P = \left[\left\{ \left(\text{Revenu fiscal de référence} / 12 \right) / \text{nombre de parts} \right\} \times 2 \% \right] \times \text{nombre de jours}$$

Le montant de la participation de la famille (P) est à comparer au tarif maximum et au tarif minima d'une semaine de centre.

- (1) Si P est > au maxima, alors le tarif applicable est le tarif maximum,
- (2) Si P est < au minima, alors le tarif applicable est le tarif minimum,
- (3) Si P se trouve entre le minima et le maxima, alors le montant trouvé est à appliquer.

(2) ou (3) : Joindre le dernier avis d'imposition.

Merci de nous préciser si les repas devront être sans porc : ☐ OUI ☐ NON

Pièces à joindre obligatoirement :

- Fiche sanitaire de liaison
- Photocopie du carnet de vaccinations (vaccinations à jour)
- Attestation d'assurance responsabilité civile – individuelle corporelle ou extra-scolaire en cours de validité
- Dernier avis d'imposition (sauf si le tarif applicable est maxima)

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS
RETENU.**

AUTORISATIONS

Je soussigné (e)
.....

Agissant en qualité de parent, tuteur légal, responsable moral (*barrer la mention inutile*) de l'enfant :

.....
.....

Autorise ou n'autorise pas (*barrer la mention inutile*) mon enfant à quitter seul (e) le centre de loisirs après les activités ;

Nom de la ou des personnes autorisées (s) à venir le chercher :

.....
.....

Autorise sa participation à toutes les activités sportives, éducatives, culturelles proposées.

Autorise sa participation à toutes les sorties organisées dans le cadre du Centre de Loisirs et à se déplacer à pied, en bus, sous la responsabilité des animateurs, pour pratiquer les différentes activités proposées.

Si besoin est, je précise dès maintenant l'activité qu'il ne pourra pas effectuer :

.....
.....

Autorise l'encadrement à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.

PERSONNE(S) A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

Nom :

Prénom :

Tél portable :

Nom :

Prénom :

Tél portable :

DEMANDE D'AUTORISATION - DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de l'organisation du Centre de Loisirs de la commune de Saint-Aubin-Epinay, les animateurs seront amenés à prendre des photos de votre enfant qui seront utilisés pour le journal, le site internet, dans les différentes publications de la commune. Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des personnes en activité. En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs et du droit à l'image, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des personnes participantes pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le ou les talon(s) ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement).

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Utilisation de photos de votre enfant mineur par la commune de Saint-Aubin-Epinay

Je soussigné(e) père, mère ou tuteur* (NOM et PRENOM) :
.....

Responsable légal de l'enfant (NOM, PRENOM) :
.....

Autorise / N'autorise pas*

Les animateurs du Centre de Loisirs de la commune à prendre, dans le cadre du Centre de Loisirs des photos de mon enfant, prises au cours des activités.

À , le
Signature du (ou des) responsable (s) :

* barrer la mention inutile

Je reconnais, par ailleurs, avoir pris connaissance du règlement intérieur du Centre de Loisirs de Saint-Aubin-Epinay consultable sur www.saintaubinepinay.fr ou à la mairie.

Fait à , le
Signature du (ou des) responsable (s) :